



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Contrats-programme des institutions culturelles :

**«Rupture de contrat sans préavis de la part du Gouvernement ! »**

**Mardi 16 mars 2010**

**Ce mardi, en Commission de la Culture, les Députés MR Richard Miller et Françoise Schepmans ont tenu à dénoncer la rupture de contrat engagée par le Gouvernement de la Communauté française envers plusieurs institutions culturelles de la Communauté... Une première pour un Gouvernement !**

En effet, **Richard Miller** rappelle l'historique des contrats-programmes : *« Ceux-ci ont été mis en place par la Communauté française pour assainir la situation déficitaire des théâtres. Ce système permet la planification sur plusieurs années des dépenses. Ainsi les contrats-programme fixent d'une part, les obligations des institutions culturelles qui en bénéficient et d'autre part, la subvention accordée par le Gouvernement. Une subvention qui est notamment composée de « paliers » liés à l'augmentation du coût de la vie ».*

Or, cette année, certains paliers n'ont pas été octroyés notamment au théâtre Le Public (soit 27% de sa subvention publique), au National, à l'Opéra Royal de Wallonie ou encore au Philharmonique de Liège (une liste non exhaustive) ; ce qui met en péril la viabilité même de ces institutions.

*« Cela s'apparente à une véritable rupture de contrat car si ces institutions culturelles ne reçoivent pas la subvention prévue dans les contrats-programme, elle doivent toujours remplir leurs obligations. Certes, le Ministre Laanan bénéficie de la mobilisation de fonds complémentaires de la Loterie Nationale mais elle distribue ces fonds selon son bon vouloir. En effet, nous pouvons constater que le Théâtre de la Place et le Théâtre National ont déjà reçu leur compensation alors que le Public, probablement trop peu docile face aux ukases de la Ministre, est toujours en attente... »*, souligne **Françoise Schepmans**.

Et c'est toujours la même Ministre de la Culture qui déclarait à la radio en parlant des opérateurs *« qu'un ménage n'équilibre pas son budget en comptant gagner au Lotto »*, on pourrait en dire autant des pouvoirs publics !



**Contact Presse : Johanne Moyart.** Site Internet : [www.mr-pcf.be](http://www.mr-pcf.be)

Courriel : [j.moyart@mr-pcf.be](mailto:j.moyart@mr-pcf.be)